

Le problème de l'accord du participe passé

1° **J'écris correctement le participe passé dans sa forme de base (masculin singulier): mets le participe passé au féminin et éventuellement prononce-le; enlève le "e" final qui est la marque du féminin.** ex : détruite-détruit, mise-mis, finie-fini...

2° Je regarde s'il s'agit d'une forme vraiment verbale (avec un auxiliaire) ou d'un adjectif qualificatif. Si c'est un adjectif, **j'accorde le participe passé avec le nom (ou pronom) qu'il qualifie.**

3° Dans le cas de la forme verbale, j'identifie si l'auxiliaire est "être" ou "avoir":

1) "Être": j'accorde le participe passé avec le sujet du verbe.

2) "Avoir": je regarde si le verbe (auxiliaire + part. passé) possède un COD placé avant lui.

- **pas de COD ou COD placé après: pas d'accord:** le participe reste écrit au masculin singulier.

- **COD avant le verbe: j'accorde le participe passé** (pas le verbe, uniquement le participe passé) avec ce COD (pas avec le sujet du verbe!!!)

4° Je rédige ma réponse en suivant cet ordre logique et je fais attention à ce que j'écris [je ne confonds pas "verbe" et "participe passé", ni "sujet" avec "COD" par exemple]

Quelques confusions à éviter dans les conjugaisons

- **Le passé simple et l'imparfait** pour la 1ère personne des verbes du 1er groupe: -ai /-ais?
-ai: 1ère pers. du sg. du passé simple.

-ais: 1ère et 2ème pers. du sg de l'imparfait.

Pour les différencier, on met le verbe sur lequel on hésite à la 3ème pers. du sg: "je parlai" donne "il parla" alors que "je parlais" donne "il parlait". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

- **Le futur de l'indicatif et le conditionnel présent** (ou futur dans le passé): -rais/-rai?

-rais: 1ère et 2ème pers. du conditionnel présent.

-rai: 1ère personne du sg du futur de l'indicatif.

Pour les différencier, on met le verbe à la 3ème pers du sg: "Je vous disais que je viendrais" donne "qu'il viendrait"; "Je vous dis que je viendrai" donne "qu'il viendra". Sur la 3ème pers., la différence est facile à faire.

- **Le présent de l'indicatif et le présent du subjonctif** aux personnes du singulier pour les verbes du 1er groupe, certains verbes en -ir et certains verbes du 3ème groupe.

Pour les différencier, on remplace le verbe sur lequel on hésite par un verbe pour lequel la prononciation est vraiment différente: "vendre" ou "lire" par exemple.

"Tu vois", ou "tu vends", ou "tu lis" (présent de l'indicatif);

"il faut que tu le voies", "que tu le vendes", "que tu le lises" (présent du subjonctif)